

Travaux en hauteur

Techniciens du spectacle et de l'événement



Formateurs

Alexis Stoitchev / David Genève



Objectifs

Permettre aux personnels travaillant en hauteur de se sécuriser dans le cadre de la protection individuelle et d'évoluer en toute sécurité dans différentes situations de travail en hauteur.

Intégrer dans son travail les connaissances techniques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes antichutes.

À l'issue de la formation, les participants seront capables de se sécuriser selon les consignes de la protection individuelle et d'évoluer en toute sécurité, avec harnais et systèmes antichutes, dans différentes situations de travail en hauteur.



Prérequis

Attestation médicale pour l'aptitude au travail en hauteur.



Effectif

8 participants



Durée

35 heures / 5 jours



Tarif individuel 2018

1500 € HT



Moyens pédagogiques

Approche participative, interactive et coopérative qui articule théorie et pratique, dans un environnement technique adapté et à l'aide des outils les plus adéquats.



Évaluation des résultats

Protocole d'évaluation ARKALYA.

Validation de la présence et de l'aptitude au travail en hauteur par une attestation de fin de formation avec avis du formateur en fin de stage.

Recyclage préconisé tous les 2 ans.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux techniciens et aux régisseurs exécutant des travaux en hauteur et à toute personne devant utiliser un harnais, pour des accès et travaux en hauteur.

Selon l'Article R.4323-106 du Code du travail : « L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement.

Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation. »

Programme

JOURNÉE 1

Module « Théorie et réglementation des travaux en hauteur ». – Le code du travail. – Accidentologie et statistiques des chutes de hauteur. – Les obligations du travailleur et de l'employeur. – Notions essentielles de la protection antichute. – Protections collectives, protections individuelles. – Le facteur de chute. – Le tirant d'air. – L'effet balancier. – Force choc et absorption d'énergie. – Traumatologie de la chute. – L'antichute. – Le maintien au poste de travail. – Reconnaître les différents EPI et leurs conditions d'usage. – Exercices pratiques et test des équipements mis à disposition.

JOURNÉE 2

Manipulation du matériel sur site. – Suspension sur tous les points du harnais. – Manipuler chaque appareil en sécurité au sol. – Savoir établir des ancrages fiables : vérifier les supports, installer les anneaux de sangle. – Installation des cordes avec antichute coulissant et suspension. – Présentations des différentes solutions réglementaires et techniques pour chaque situation à risque.

JOURNÉE 3

Étude technique et normative des EPI. – La technologie des matériaux, les tolérances et les normes. – Force/ masse / énergie / les contraintes sur les matériaux. – Les EPI défectueux. – Les spécificités du travail en hauteur dans le spectacle. – La contrainte du travail dans l'urgence, prévention des pannes. – Différenciation accroche matériel / ancrage de personne. – Les ancrages spécifiques au spectacle : grill, scène, charpente, chapiteau, structures. – Travail sur échelle : les solutions matériels et la réglementation.

JOURNÉE 4

Mise en situation de travail classique. – Analyse de la situation, choix du matériel à utiliser. – Utilisation des différents matériels : ligne de vie fixe, ancrages temporaires, longue antichute. – Premiers rappels pour acquérir les sensations et la gestion de la vitesse de descente. – Les spécificités du rappel sur corde. – Vulnérabilité du technicien dans cette situation. – Rappels en variant les paramètres de la descente. – Rappel pendulaire. – Déplacement latéral. – Franchissement de surplomb.

JOURNÉE 5

Simulation d'accident et sensibilisation à la planification du secours. – Évacuation d'urgence et secours de personnel par évacuateur. – Évacuation d'un technicien en difficulté. – Définition des opérations à effectuer. – Répétition des opérations par chacun des stagiaires. – Test de différents matériels d'évacuation.

Bilan de la formation.



ARKALYA SAS au capital de 4000 €

10 rue de l'Écurie 67000 Strasbourg – 03 67 97 70 57 – formation@arkalya.eu – www.arkalya.eu

SIRET : 834 501 538 00013 – APE : 8559A – RCS Strasbourg : B 834501538 – Organisme de formation n° 44 67 06085 67